

Modalités d'inscription en 1^{ère} année Université Bretagne Occidentale

L'inscription en 1^{ère} année de doctorat est prononcée par le chef d'établissement accrédité sur proposition du directeur adjoint de l'ED, après avis du directeur de thèse et du directeur d'unité.

Les documents à transmettre sont :

- ✓ **Dossier de candidature** (contacter la gestionnaire de site)
- ✓ **Lettre de motivation** (1 page maximum) où le candidat mentionnera en particulier son projet professionnel d'après thèse,
- ✓ **CV du candidat** (1 page maximum)
- ✓ **Projet de recherche**
- ✓ Relevés de notes et **classements** obtenus au cours des deux années de Master
- ✓ **Avis simple** du Directeur du Laboratoire,
- ✓ **Avis circonstancié** du Directeur de Thèse
- ✓ **Lettres de recommandation** d'enseignants, maîtres de stage (facultatif)

Après étude de la candidature par le directeur-adjoint de l'Ecole Doctorale EGAAL, **la gestionnaire communique la décision par mail au candidat**. Dans le cas d'un avis favorable, transmission par courriel des pièces nécessaires à l'inscription administrative :

- ✓ **Demande d'inscription en doctorat** pour avis et signature du directeur de thèse, de l'Unité de Recherche, du Directeur-adjoint de l'ED EGAAL et décision du Président de l'Université,
- ✓ **Dossier d'inscription administrative** (avec pièces à fournir)
- ✓ **Charte des thèses** à compléter + **convention de formation** + **proposition de CSI**

L'inscription se fera sur rendez-vous par la gestionnaire de site ou par correspondance.

Contact :

Michèle KERLEROUX

michele.kerleroux@univ-brest.fr

Tel : 02.98.01.70.32

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h 00-12 h 00 | 14h 00-16 h 00

Bureau fermé le mercredi après-midi